

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > DE - Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées

DE - Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées

Code de la fiche :
RNCP38414

Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche

? Aide en ligne

🇪🇺 Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

☰	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 5
📋	Code(s) NSF	335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
📋	Formacode(s)	15436 : Éducation sportive 15411 : Ski
📅	Date de début des parcours certifiants	01-11-2023
📅	Date d'échéance de l'enregistrement	31-10-2028

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)



Top

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	13001658700011	-	https://sports.gouv.fr/

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le diplôme d'état.

Les titulaires du diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski nordique sont soumis tous les six ans à un stage de recyclage organisé par l'École nationale des sports de montagne, site de l'École nationale de ski et d'alpinisme. Le recyclage doit intervenir avant le 31 décembre de la sixième année suivant l'obtention du diplôme ou du précédent recyclage.

Activités visées :

Le titulaire d'un diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est un éducateur sportif qui a vocation à intervenir dans les domaines de l'encadrement, l'accompagnement, l'animation, l'enseignement et l'entraînement en sécurité du ski nordique et de ses activités dérivées telles que définies par la section permanente du ski nordique de la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne, en application de l'ensemble des classes de la progression du mémento de la méthode française de l'enseignement du ski nordique et de ses activités dérivées.

Il exerce en sécurité en environnement spécifique dans les territoires de montagne enneigées nationaux et européens, notamment au sein d'écoles de ski en tant que moniteur de ski nordique, coordonnateur d'équipe et/ou responsable de structure, en toute autonomie et indépendance.

Il peut également intervenir dans le secteur fédéral, au sein des clubs, des comités départementaux/régionaux ou des structures fédérales d'entraînement, en tant qu'entraîneur et/ou coordonnateur d'équipe et/ou responsable de structure.

Compétences attestées :

-Encadrer en ski nordique et ses activités dérivées en sécurité dont le biathlon..

-Conduire une démarche d'enseignement en ski nordique et ses activités dérivées en sécurité dans l'ensemble du milieu montagnard enneigé en moyenne montagne sur des reliefs vallonnés excluant tout accident de terrain et en altitude sur des pistes préparées pour cette pratique, balisées et damées situées sur des reliefs identiques.

-Conduire une démarche d'entraînement en ski nordique et ses activités dérivées en sécurité dans l'ensemble du milieu montagnard enneigé en moyenne montagne sur des reliefs vallonnés excluant tout accident de terrain et en altitude sur des pistes préparées pour cette pratique, balisées et damées situées sur des reliefs identiques

-Concevoir un projet en fonction des différents publics en ski nordique de fond et ses activités dérivées

-Coordonner la mise en œuvre d'un projet en ski nordique de fond et ses activités dérivées

Modalités d'évaluation :

- Epreuves pédagogiques d'encadrement, d'animation, d'enseignement et d'entraînement en ski nordique et activités dérivées et de démonstrations techniques en sécurité pour chacune des épreuves suivies d'entretiens avec les évaluateurs sur la démarches pédagogiques mises en œuvres en fonction des publics et des lieux de pratiques.

- Epreuves écrites de réglementation

- Epreuves pratiques d'utilisation de Détecteur de Victimes d'Avalanches (DVA)

Blocs de compétences

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La certification est délivrée par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des unités de formation quel qu'en soit le mode d'acquisition.

Top

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le moniteur de ski nordique exerce, la plupart du temps, son activité au titre de travailleur indépendant au sein d'une école de ski (enseignement à des particuliers ou à des groupes), un centre d'enseignement, ou comme salarié dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand ou dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat. Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Type d'emplois accessibles :

Moniteur de ski nordique et ses activités dérivées.

Educateur territorial des APS (sur concours).

Code(s) ROME :

G1204 - Éducation en activités sportives

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski nordique.

Les titulaires du diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski nordique sont soumis tous les six ans à un stage de recyclage organisé par l'École nationale des sports de montagne, site de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme. Le recyclage doit intervenir avant le 31 décembre de la sixième année suivant l'obtention du diplôme ou du précédent recyclage.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

- Test de capacité technique

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est désigné et présidé par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ou son représentant, fonctionnaire de catégorie A appartenant à un corps relevant du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques. Outre son Président, le jury est ainsi composé : - d'un représentant de la Fédération française de ski, désigné par son président ; - d'un représentant de l'organisation professionnelle nationale la plus représentative, désigné par son président ; - du directeur général de l'Ecole nationale des sports de montagne ou son représentant ; - du responsable du département ski nordique de l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne ; - d'un représentant du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ; - d'un technicien qualifié.	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est désigné et présidé par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ou son	- Top

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			représentant, fonctionnaire de catégorie A appartenant à un corps relevant du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques. Outre son Président, le jury est ainsi composé : - d'un représentant de la Fédération française de ski, désigné par son président ; - d'un représentant de l'organisation professionnelle nationale la plus représentative, désigné par son président ; - du directeur général de l'Ecole nationale des sports de montagne ou son représentant ; - du responsable du département ski nordique de l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne ; - d'un représentant du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ; - d'un technicien qualifié.	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est désigné et présidé par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ou son représentant, fonctionnaire de catégorie A appartenant à un corps relevant du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques. Outre son Président, le jury est ainsi composé : - d'un représentant de la Fédération française de ski, désigné par son président ; - d'un représentant de l'organisation professionnelle nationale la plus représentative, désigné par son président ; - du directeur général de l'Ecole nationale des sports de montagne ou son représentant ; - du responsable du département ski nordique de l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne ; - d'un représentant du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ; - d'un technicien qualifié.	15-07-2024
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est désigné et présidé par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ou son représentant, fonctionnaire de catégorie A appartenant à un corps relevant du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques. Outre son Président, le jury est ainsi composé : - d'un représentant de la Fédération française de ski, désigné par son président ; - d'un représentant de l'organisation professionnelle nationale la plus représentative, désigné par son président ; - du directeur général de l'Ecole nationale des sports de montagne ou son représentant ; - du responsable du département ski nordique de l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne ; - d'un représentant du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ; - d'un technicien qualifié.	-
Par candidature individuelle	X		Le jury du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est désigné et présidé par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ou son	-

Top

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			représentant, fonctionnaire de catégorie A appartenant à un corps relevant du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques. Outre son Président, le jury est ainsi composé : - d'un représentant de la Fédération française de ski, désigné par son président ; - d'un représentant de l'organisation professionnelle nationale la plus représentative, désigné par son président ; - du directeur général de l'Ecole nationale des sports de montagne ou son représentant ; - du responsable du département ski nordique de l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne ; - d'un représentant du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ; - d'un technicien qualifié.	
Par expérience	X		Le jury du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées est désigné et présidé par le directeur du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ou son représentant, fonctionnaire de catégorie A appartenant à un corps relevant du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques. Outre son Président, le jury est ainsi composé : - d'un représentant de la Fédération française de ski, désigné par son président ; - d'un représentant de l'organisation professionnelle nationale la plus représentative, désigné par son président ; - du directeur général de l'Ecole nationale des sports de montagne ou son représentant ; - du responsable du département ski nordique de l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne ; - d'un représentant du Service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme ; - d'un technicien qualifié.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

[Top](#)

Date du JO/ BO	Référence au JO/BO
16/11/2010	Décret n° 2010-1409 du 12 novembre 2010 relatif aux diplômes d'Etat des métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/ BO	Référence au JO/BO
27/10/2023	Arrêté du 28 septembre 2023 relatif à la formation spécifique du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
03/11/2023	Arrêté du 28 septembre 2023 fixant les dispenses et les équivalences dont bénéficient les personnes en cours de formation pour l'obtention du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées dans le cursus de formation du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique de fond

Date de publication de la fiche	20-12-2023
Date de début des parcours certifiants	01-11-2023
Date d'échéance de l'enregistrement	31-10-2028
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-10-2032

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<http://ensm.sports.gouv.fr/lensa/textes-juridiques.html>

Liste des organismes préparant à la certification :

[Liste des organismes préparant à la certification](#)

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP24665</u>	DE - de ski -moniteur national de ski nordique de fond

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Top](#)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation